

## Récapitulatif de la webémission sur le Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie

### Points à retenir

- L'inflation devrait persister.
- Les portefeuilles traditionnels 60/40 devraient enregistrer des rendements moins satisfaisants lors des périodes de hausse de l'inflation.
- Ce fonds est géré de manière tactique, s'adaptant à l'évolution du contexte inflationniste.

### L'inflation a toute son importance

L'an dernier, l'inflation élevée a été un enjeu majeur, après plus d'une décennie de taux d'inflation et d'intérêt très faibles. Les régimes d'inflation élevée et croissante qui prévalaient ont motivé les banques centrales à rapidement relever les taux, ce qui a interrompu ou inversé les rendements d'actifs qui reposaient sur une abondance d'argent bon marché.

### Pourquoi l'inflation risque-t-elle de persister?

Nous avons analysé l'inflation à partir des années 1920, et en particulier à partir des années 1950 (les données étant plus complètes). Nous avons étudié le comportement de multiples catégories d'actif et secteurs dans le contexte de quatre régimes d'inflation distincts : élevée et en hausse, élevée et en baisse, faible et en baisse et faible et en hausse.

À notre avis, les *thèmes durables* suivants pourraient maintenir l'inflation à des niveaux bien plus élevés que ceux auxquels bon nombre d'entre nous étions habitués :

- Afin de faire face au changement climatique, les prix du carbone, les taxes sur le carbone et la réduction des émissions feront vraisemblablement augmenter les coûts. La réorganisation pour fabriquer des produits en utilisant des processus plus propres nécessitera des capitaux et une augmentation des prix.
- La démondialisation et le rapatriement résorberont fort probablement certaines forces déflationnistes dont nous avons bénéficié grâce à la mondialisation.
- Après des années de sous-investissement, il est nécessaire de s'attaquer aux besoins en matière d'infrastructure, qu'il s'agisse d'investir dans la technologie 5G, de construire de nouveaux transports en commun ou de nouvelles routes, ou encore d'améliorer l'efficacité des bâtiments. Tout cela exercera des pressions haussières sur les prix. Entre-temps, les investissements dans les entreprises du secteur des ressources qui produisent les intrants essentiels à la mise à jour des infrastructures et à l'électrification, pour le « verdissement de la planète », n'ont pas été assez élevés pour satisfaire la demande à venir. Pour stimuler de nouveaux investissements dans les ressources, Les prix doivent augmenter.

## **Pourquoi faire appel au Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie**

Le Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie est conçu de façon à afficher de bons résultats dans tous les contextes inflationnistes, en raison de son caractère hautement tactique. À mesure que notre modèle exclusif identifie des changements dans les régimes d'inflation, le Fonds est ajusté de façon à le positionner en vue du nouveau contexte.

Le Fonds a une cote de risque de faible à moyenne et une répartition neutre de l'actif de 55 % en actions/produits de base et 45 % en obligations. Il est géré conjointement par l'équipe des ressources Mackenzie (actions/produits de base) et l'équipe des placements à revenu fixe Mackenzie (obligations). Les équipes se réunissent chaque mois, le jour de la publication des données sur l'IPC américain, afin d'interpréter le modèle et d'échanger leurs perspectives. Ensemble, elles déterminent quelles modifications devraient être apportées au portefeuille, s'il y a lieu.

## **Quels changements l'équipe des ressources Mackenzie a-t-elle apportés au positionnement? Quelles modifications pourraient être apportées au positionnement du Fonds dans un « régime d'inflation élevée et en baisse »?**

Au début de février 2021, notre modèle indiquait que nous passions à un régime d'inflation « élevée et en hausse ». Au lancement du Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie, en septembre 2022, notre répartition de l'actif se présentait comme suit : 10 % produits de base en général, 50 % actions (en privilégiant la valeur et les secteurs de l'énergie et des matériaux) et 40 % obligations (prêts à taux variables et titres indexés à l'inflation, d'une durée globalement inférieure à trois ans).

Nous pensons que le passage à un régime d'inflation « élevée et en baisse » approche. Il est ainsi probable que l'exposition du Fonds aux actions sera réduite, au profit des titres à revenu fixe, avec une prolongation de la durée par rapport à la durée actuelle de cinq ans. L'exposition globale aux produits de base sera probablement modifiée pour inclure davantage d'or.

## **Pourquoi les conseillers devraient-ils y songer?**

Nous pensons que c'est le bon moment pour repenser la répartition de vos actifs et accorder une place à une approche rigoureuse qui s'adapte à l'évolution de l'inflation. Ce fonds peut être ajouté ou se substituer à des fonds ayant une exposition 60/40 plus traditionnelle. Il serait judicieux d'avoir une discussion avec vos clients, pour les informer de l'impact de l'inflation et déterminer si un changement pourrait les avantager.

## Notice juridique

**Réservé aux conseillers.** Aucune partie des renseignements contenus aux présentes ne peut être reproduite ou distribuée au public, car ils ne sont pas conformes aux normes applicables aux communications de vente à l'intention des investisseurs. Mackenzie ne sera tenue aucunement responsable de tout conseiller qui communiquera ces renseignements aux investisseurs.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Les renseignements prospectifs sont, de par leur nature, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les résultats réels qui ont été énoncés aux présentes. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues ou les catastrophes. Veuillez soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et ne pas accorder une confiance exagérée aux renseignements prospectifs. Tout renseignement prospectif contenu dans les présentes n'est valable qu'en date du 1<sup>er</sup> novembre 2022. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de circonstances changeantes, d'événements futurs ou autrement.

Le contenu de ce document (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Nous pouvons enregistrer les appels et surveiller les appels en direct avec nos représentants des ventes à des fins de formation et d'assurance qualité. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre politique de protection de renseignements personnels.

La protection de vos renseignements personnels est importante pour nous. Veuillez revoir l'Avis sur la protection des renseignements personnels de Placements Mackenzie à l'adresse [placementsmackenzie.com/fr/about/legal/privacy-protection](https://placementsmackenzie.com/fr/about/legal/privacy-protection)

© 2023 Placements Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto (ON) M5V 3K1. Tous droits réservés.